GUIDE COMPOSTEUR.TRICE

Fiche RS6396

"Accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire"

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les guides Composteur·rice·s (GC) sont des ambassadeur·rice·s de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets, qui maîtrisent les fondamentaux du compostage. Leur rôle est d'informer et de sensibiliser différents publics dans le cadre d'opérations de prévention et de gestion des biodéchets. Elles/Ils mobilisent et accompagnent les référents et les usagers des sites de compostage de proximité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les enjeux du compostage et maîtriser ses principes fondamentaux
- Identifier les acteurs de la collecte et du traitement des déchets
- Définir les principes de la gestion au naturel des jardins et des espaces verts
- Savoir informer et communiquer de façon pédagogique en fonction du public
- Se spécialiser, approfondir et renforcer ses aptitudes en compostage domestique, partagé et en établissement

CONTENUS

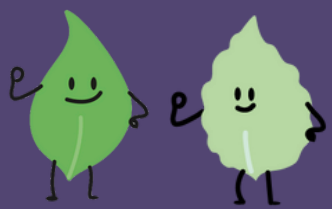
- GC11 : Maîtriser les **principes techniques et pratiques** de la gestion domestique des déchets de jardin et des déchets de cuisine
- GC12 : **Informer** les différents publics
- GC13 : Définir le **rôle et les missions du guide-composteur**
- GC21 : Mettre en œuvre une opération de **gestion intégrée des déchets verts**
- GC22 : Mettre en œuvre une opération de **compostage partagé** (pied d'immeuble, quartier...)
- GC23 : Mettre en œuvre une opération de **compostage autonome en établissement** (cantine scolaire, entreprise...)
- GC24 : Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (ou **vermicompostage**)
- GC25 : Mettre en œuvre une opération de compostage des **toilettes sèches**
- GC26 : Mettre en œuvre une opération de lutte contre le **gaspillage alimentaire**

Visite de terrain / Étude de cas pratique / Entretiens
Évaluation / Certification (en option)
Fiche complète : https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6396/

FORMATEUR



Laurent DENNEMONT
Consulter le profil



Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures, sous réserve de places disponibles et de la signature d'une convention

ACCESSIBILITÉ

› Contactez notre référent handicap : lebon.christophe@hotmail.fr



DEVIS

LES TISSERANDS
FORMER • PARTAGER • ESSAIMER

Niveau : INTERMÉDIAIRE

Nombre de personnes formées : 35
Taux de satisfaction : 91%

SESSION EN 2025 :
3-4-5 et 10-11-12 septembre 2025

PUBLIC

- Agent·e·s de collectivité locale
- Salarié·e·s d'entreprise (restauration collective, paysage)
- Membres ou salariés d'associations
- Gardien·ne·s d'immeuble, concierges
- Habitant·e·s bénévoles
- Personnes en reconversion

PRÉREQUIS

- Maîtrise du français et aisance en expression écrite et orale.
- Ouverture d'esprit et adaptabilité.
- Compétences en informatique de base (traitement de texte, email, navigation internet)
- Aptitude à utiliser des outils de jardinage et à effectuer de la manutention légère.
- Etre majeur et avoir un projet professionnel et expérience

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Intelligence collective
- Mises en situations
- Études de cas
- Supports num.

SUIVI & ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Évaluation des acquis
- Remise d'une attestation de parcours
- Questionnaire de satisfaction

CERTIFICATION

Fiche RS6396 - épreuve écrite & orale + portefolio + entretien avec un jury

DURÉE - 6 jours soit **42h**

GROUPE - 5 à 12 personnes

FORMAT - En présentiel

LIEU: Le vieux domaine (Ravine des Cabris) et Bwa de Senteur (La Possession)

TARIF - Devis sur demande



Guide composteur·rice

Formation présentielle – Inter. ou Intra. 5 à 15 personnes

Parcours complet certifiant : 6 jours (soit 42 heures)
https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6396/

Public

Particuliers, salarié·e·s du privé et du secteur associatif, paysagistes, agents de collectivités, élu·e·s

Pré-requis

- √ Compréhension de la langue française et facilités d'expression écrites et orales
- √ Ouverture d'esprit, adaptabilité
- √ Dispose d'un projet professionnel et qui justifie d'une expérience professionnelle ou personnelle avérée en adéquation avec les objectifs de la certification.
- √ Accès à et maîtrise des outils informatiques basiques (traitement de texte, email, navigation internet,etc)
- √ Capacité à manier des outils de jardinage et à faire de la manutention légère
- √ Etre majeur

Objectifs

- √ Connaître les enjeux du compostage et maîtriser ses principes fondamentaux
- √ Identifier les acteurs de la collecte et du traitement des déchets
- √ Définir les principes de la gestion au naturel des jardins et des espaces verts
- √ Savoir informer et communiquer de façon pédagogique en fonction du public
- √ Se spécialiser, approfondir et renforcer ses aptitudes en compostage domestique, partagé et en établissement

Méthodes pédagogiques

- √ Accueil dans une salle dédiée à la formation
- √ Documents supports de formation projetés
- √ Exposés théoriques et mises en pratique
- √ Mise à disposition en ligne des documents supports suite à la
- √ formation Accès à un espace personnel de formation en ligne

Suivi et évaluations

- √ Feuille de présence
- √ Mises en situation
- √ Evaluation des acquis à l'issue de la formation : questions orales et études de
- √ cas Formulaire de satisfaction vis-à-vis de la formation
- √ Remise d'une attestation de parcours mentionnant les modules suivis

Guide composteur·rice

Certification

Selon les modalités de la certification enregistrée au répertoire spécifique sous le n° RS6115 :

- Épreuve écrite sous forme de devoir sur table de 30 minutes en fin de session
- Épreuve écrite sous forme de portfolio (modalités présentées le dernier jour de la session)
- dernier jour de la session)
- Épreuve orale sous forme d'entretien à distance avec le jury de 15 minutes (modalités présentées le dernier jour de la session)

Tarifs

Début 2024

Session INTER - Formation avec certification – 6 jours

Repas du midi inclus, hors hébergement

- Prise en charge (CPF / OPCO / Pole Emploi) : 2200 €TTC/personne + 150€ TTC/personne pour les frais d'examen
- Autofinancement : 1200 € TTC/personne + 150 € TTC pour les frais d'examen

Les formations certifiantes seront éligibles au CPF à partir de début 2024. Pour ce mode de financement, selon les conditions générales d'utilisation de la plateforme, le dossier doit être soumis sur MonCompteFormation au plus tard 11 jours ouvrés avant le début de la formation.

Formation sans certification – 2,5 à 5,5 jours

Session INTER - Repas du midi inclus, hors hébergement

Prise en charge : 370 € TTC/personne/jour

Autofinancement : 200 € TTC/personne/jour

Seules les formations certifiantes sont éligibles au CPF ou à une prise en charge pôle emploi. Cette condition peut également être appliquée pour d'autres modes de prise en charge, chaque dossier sera étudié au cas par cas.

Session INTRA

1450 TTC/jour (hors frais de déplacement et hébergement de l'intervenant·e)
Si vous souhaitez organiser une formation certifiante, des frais d'examen sont à prévoir en supplément à hauteur de 150 € TTC/personne

Modalités et délais d'accès

Retrouvez le planning de nos sessions et faites votre pré-inscription sur le site du Réseau Compost Citoyen dont nous sommes adhérents.

Après votre préinscription, nous reprendrons contact avec vous pour préparer le dossier d'inscription correspondant à vos attentes et votre mode de financement.

Vous souhaitez organiser une session en Intra ? Contactez-nous : hello@lestisserands.re

Votre inscription sera validée sous 10 jours ouvrés en moyenne. En cas de prise en charge de votre formation par un organisme financeur, un délai supplémentaire de traitement de votre dossier est à prévoir. Ce délai peut être variable en fonction de l'organisme financeur.

Guide composteur·rice

RS6115 -Accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire

Compétences d'un·eprofessionnel·lecertifié·e

- **C1** – Présenter les différents procédés techniques indispensables au bon fonctionnement des équipements de PGprox pour assurer le démarrage, la prise en main et la mise en œuvre, dans le but de conseiller les usagers.
- **C2** – Réaliser auprès de différents publics (ménages, producteurs non ménagers de biodéchets, scolaires, autres usagers) des démonstrations et travaux pratiques dans le but de montrer les gestes et actions indispensables au bon fonctionnement d'un équipement de PGprox en s'appuyant sur une animation construite.
- **C3** – Argumenter auprès du grand public en prenant en compte la diversité des publics, y compris les personnes en situation de handicap, afin de démontrer l'utilité de la PGprox en utilisant des supports existants.
- **C4** – Identifier les fonctions et le rôle des relais de terrain bénévoles et salariés dans le dispositif global de PGprox afin de se situer dans le maillage existant.

Débouchés et activités professionnelles

Une personne qui dispose des compétences « guide composteur·rice » **accompagne et sensibilise à la pratique de la PGprox sur le territoire**. C'est un·e ambassadeur·rice de la prévention et gestion des biodéchets ménagers et assimilés. En étroite collaboration avec une personne certifiée "Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire", il/elle **accompagne** les ménages pratiquant la gestion domestique ou partagée des biodéchets, parfois les acteur·rice·s du compostage autonome en établissement, à l'échelle d'une ou plusieurs communes. Il/Elle **contribue au travail de réseau** en identifiant les acteur·rice·s locaux à mobiliser. Son implication permet de **favoriser la progression des pratiques de prévention et de gestion de proximité des biodéchets sur son territoire**.

A l'heure actuelle, les professionnel·le·s en activité qui disposent de ces compétences sont des **agents de collectivités à compétence déchets**, devant connaître, pratiquer et accompagner les actions de compostage de proximité, et de gestion intégrée des déchets verts.
Ce sont également, souvent en lien avec les collectivités, des **salarié·e·s de structures de l'économie sociale et solidaire**, des **entrepreneurs·euses** développant ces mêmes pratiques, ou encore dans une moindre mesure, des **salarié·e·s d'entreprises du paysage**.

Dans le cadre de ses missions au niveau des opérations de PGprox, la personne exerçant les compétences de la certification "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire" devra être en mesure d'exercer ces différentes activités :
• Mobilisation de relais de terrain;
• Information du grand public, animation de réunions publiques, de stands, visite d'installations, démonstrations de pratiques ;
• Sensibilisation de publics scolaires ;
• Installation des équipements, accompagnement et conseil aux usagers ;
• Suivi des opérations à l'échelle locale et remontée d'informations et de besoins à la personne exerçant les compétences de la certification "Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire".

Guide composteur·rice

PROGRAMME

Base commune – GC1, Les fondamentaux du compostage : 2 jours



GC11 : Principes techniques et pratiques du compostage (1 jour)

- Enjeux de la gestion de proximité des déchets de cuisine et du jardin Catégories de biodéchets et caractéristiques
- Définition et intérêt du compostage
- Biologie et principes physico-chimiques
- Techniques de compostage et matériel
- Gestion et entretien du composteur



GC12 : Informer les différents publics (0,5 jour)

- Principes de la communication appliqués au compostage de proximité
- Arguments pour convaincre les collectivités, les habitant·e·s, les entreprises
- Elaboration de supports de communication, outils et signalétique
- Mises en situation : ateliers et jeux de rôle



GC13 : Rôle et missions du guide composteur·rice (0,5 jour)

- Information et sensibilisation des différents publics : particuliers, professionnels, scolaires
- Animation des opérations de compostage domestique : concertation, matériel, accompagnement, suivi
- Définition des actions envisageables sur un territoire en articulation avec la collectivitélocaleà compétencedéchets

Modules complémentaires – GC2, Les spécialisations : 0,5 à 3,5 jours



GC21 : Gestion intégrée des déchets verts (0.5 jour)

- Typologie des biodéchets de jardin et d'espaces verts
- Gisements, flux et saisonnalité
- Techniques de gestion intégrée (mulching, paillage, broyage, etc.)
- Identification des solutions en fonction du type et des quantités de biodéchets Avantages pour la biodiversité au jardin
- Exemples d'opérations de broyage des végétaux



GC22 : Compostage partagé (0,5 jour)

- Différences avec le compostage domestique
- Réglementation et particularités du compostage en pied d'immeuble, en résidence, de quartier
- Rôle des différent·e·s acteur·rice·s
- Installation et fonctionnement d'une aire de compostage partagé Accompagnement de site, outils de suivi



GC23 : Compostage en établissement (0,5 jour)

- Enjeux du compostage autonome dans les établissements de restauration collective
- Caractérisation des gisements et des flux de biodéchets
- Rôle des acteur·rice·s, mobilisation des équipes et répartition des tâches
- Outils de suivi et d'accompagnement
- Aspects réglementaires



GC24 : Lombricompostage (ou vermicompostage) (0,5 jour)

- Organismes décomposeurs et vers de compost
- Principe de fonctionnement d'un lombricomposteur
- Démarrage, gestion et suivi
- Emplacements possibles, déchets autorisés et
- déconseillés Récolte et utilisation du compost



GC25 : Compostage de toilettes sèches (0,5 jour)

- Enjeux de l'utilisation de toilettes sèches
- Particularités des différents modèles
- Réglementation et précautions sanitaires
- Analyses bactériologiques et agronomiques du
- compost Miseenœuvreetgestion



GC26 : Opération de lutte contre le gaspillage alimentaire (0,5 jour)

- Définition du gaspillage alimentaire et conséquences
- Enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Réglementation
- Etat des lieux quantitatif
- Acteurs clés et identification de solutions

Etude de cas / pratique / échanges avec des professionnels (0.5 jour)





